

**Conseil académique  
Séance du 21 mai 2026**

ACTE ADMINISTRATIF 02/2026	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 24 octobre 2025
-------------------------------	--

Vu les articles L712-4 à L712-6 du Code de l'Éducation  
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2025.

A Saint Etienne le 21 mai 2026  
Le Président du Conseil Académique,  
Le Président de l'Université Jean Monnet



Florent PIGEON

Membres présents	35
Membres représentés	10
Membres votants	45

POUR : 45

CONTRE : 0

ABST : 0